République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue
ROUSSENNAC - Commune

Séance du jeudi 22 octobre 2026

Délibération N° DE_20261022_005

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	14
Date de la convocation : 14/10/2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion Mairie), sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Jean-Claude FROMENT, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Amélie LALLOZ, Aude-Marie MAUGER LEFEBVRE, Perrine PICAROUGNE
Représentés : Joël FROMENT représenté par Jean-Claude FROMENT, Patrick MARTY représenté par Sébastien CAYSSIALS
Absents et Excusés : Thibault CAMMAN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Laure CAMBOULAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Participation aux frais de fonctionnement salle des fêtes de Roussennac club de gymnastique de Roussennac du 01er novembre 2026 au 30 avril 2027

Le club de gymnastique de Roussennac utilise la salle des fêtes tous les mercredis soir de 20h à 21h30. Le conseil municipal de Roussennac décide à son unanimité de demander à cette association de participer aux frais de fonctionnement de cette salle afin de financer les coûts de chauffage.
Pour cela, l'association s'engagera à verser 10€/séance pour l'utilisation de la salle des fêtes du 01er novembre 2026 au 30 avril 2027 pour les frais de chauffage et électricité. Une convention d'utilisation sera signée par les deux parties.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Marie-Laure CAMBOULAS

DE_20261022_005

Date de transmission de l'acte: 23/10/2026
Date de reception de l'AR : 23/10/2026

012-211202064-DE_20261022_005-DE
AGEDI

Président de séance

Secrétaire de séance

ROUSSENNAC (Aveyron)

Date de transmission de l'acte: 23/10/2026
Date de reception de l'AR: 23/10/2026

012-211202064-DE_20261022_005-DE
A G E D I